

Fiche de synthèse des orientations du Plan Régional Santé - Environnement (PRSE 4) à destination des porteurs de PAT de Bretagne

Axe 3 : Favoriser des pratiques professionnelles et des modes de vie favorables à la santé et à l'environnement des bretons

Priorité 11 : Faciliter l'accès des bretons à une alimentation bénéfique à leur santé et leur environnement

Objectif 21 : Améliorer la lisibilité de la politique de l'alimentation en Bretagne

Articulation avec d'autres politiques publiques, plans et dispositifs : Programme National pour l'Alimentation (PNA), Loi EGAlim, loi Climat et Résilience, Comité Régional de l'Alimentation (CRALIM), Projet Alimentaires Territoriaux (PAT), Stratégie Nationale Alimentation Nutrition Climat (SNANC)

Pilotage et suivi : DRAAF et ARS

Partenaires potentiels : Conseil régional, SGAR, DREAL, Rectorat, collectivités locales, ADEME, DREETS

Exemples d'actions des pilotes :

- Renforcement de la gouvernance associée aux politiques publiques de l'alimentation
- Clarification des financements accessibles aux porteurs de projet

Publics cibles : Collectivités locales, bénéficiaires de l'aide alimentaires, porteurs de projets associatifs ou privés, grand public

Exemples d'actions des PAT :

- Information du consommateur sur les dispositifs locaux ou régionaux dont il peut bénéficier
- Participation au CRALIM

Objectif 22 : Développer des comportements alimentaires favorables à la santé et l'environnement

Articulation avec d'autres politiques publiques, plans et dispositifs : PNA, Programme National Nutrition Santé (PNNS), programmes scolaires

Pilotage et suivi : DRAAF et ARS

Partenaires potentiels : Conseil régional, SGAR, DREAL, Rectorat, collectivités locales, ADEME, DREETS

Exemples d'actions des pilotes :

- Développement d'un programme de sensibilisation pluriannuel et progressif sur l'ensemble de la scolarité des bretons
- Renforcement de l'animation du réseau des PAT, en lien avec le réseau national
- Faciliter l'interconnaissance entre le réseau des contrats locaux de santé (CLS) et le réseau des Projets alimentaires territoriaux (PAT)

Publics cibles : Professionnels de l'éducation, porteurs et animateurs de CLS et de PAT

Exemples d'actions des PAT :

- Sensibilisation et éducation à l'alimentation et au goût des jeunes publics
- Proposer des permanences diététiques dans les structures de solidarité alimentaire

Fiche de synthèse des orientations du Plan Régional Santé - Environnement (PRSE 4) à destination des porteurs de PAT de Bretagne

Priorité 12 : Impliquer les acteurs du système de santé et Santé-Environnement

Objectif 24 : Accompagner les transitions écologique et énergétique du système de santé (TEES)

Articulation avec d'autres politiques publiques, plans et dispositifs : Démarche « One Health », Programme Régional de Santé (PRS) 3, feuille de route sur la planification écologique du système de santé, réseau de la Transition Energétique et Ecologique en Santé (TEES)

Pilotage et suivi : ARS et Conseil régional de Bretagne

Partenaires potentiels : GCS achats santé Bretagne, Conseillers en transition énergétique et écologique en santé (CTEES), Fédérations des établissements de santé et médico-sociaux, Inter-URPS, ESSORT, GECOLIB, OMEDIT, Association « APIMED » pour les groupes qualité de médecine générale, Collectivités (Région, Départements, syndicats départementaux de l'énergie..) , ADEME, Banque des territoires, Agence de l'eau Loire Bretagne, ALEC – Breizh ALEC, ANAP (appui terrain), animateurs territoriaux, notamment au sein des CLS et des PAT, DRAAF, etc.

Exemples d'actions des pilotes :

- Animer le réseau régional des CTEES avec les établissements
- Soutenir les établissements en matière d'ingénierie de projets, notamment en étoffant le réseau de conseillers TEES
- Intégrer des critères de TEES et de participation citoyenne dans les cahiers des charges et l'instruction des projets financés par l'ARS (dont : projets de rénovation et de construction des établissements et projets de santé des structures d'exercice coordonné),
- S'appuyer sur les dispositifs de contractualisation pour encourager les structures à intégrer des critères de TEES, '
- Co-construire des référentiels d'achats intégrant des critères de santé environnementale (appui sur la dynamique avec les maternités),
- Mettre en place un tableau de bord breton de la TEES, s'appuyant notamment sur les outils existants et leur promotion (macantine.fr, mon observatoire du développement durable de l'ANAP...).

Publics cibles : Etablissements de santé et médico-sociaux (personnels et usagers), structures d'exercice coordonné / Cabinets de médecine générale via les groupes qualité.

Exemples d'actions des PAT :

- Etre un relais d'information sur l'outil « ma cantine » auprès des restaurations collectives des établissements de santé et médico-sociaux (ESMS)
- Accompagner les restaurations collectives des ESMS l'atteinte des objectifs de la loi EGAlim